

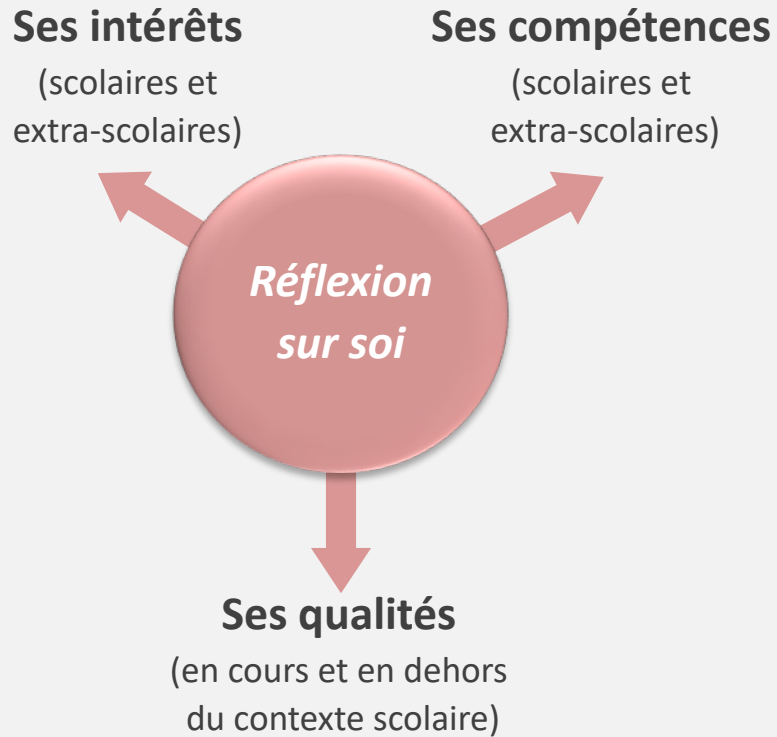
# APRÈS LA 3<sup>ÈME</sup>

2022-2023

Mme SAKKAL

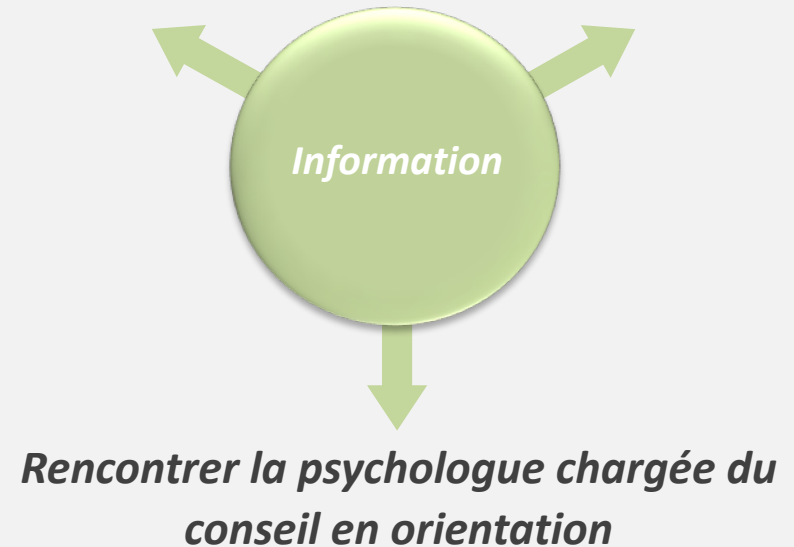
Psychologue de l'éducation nationale, Conseil en  
Orientation

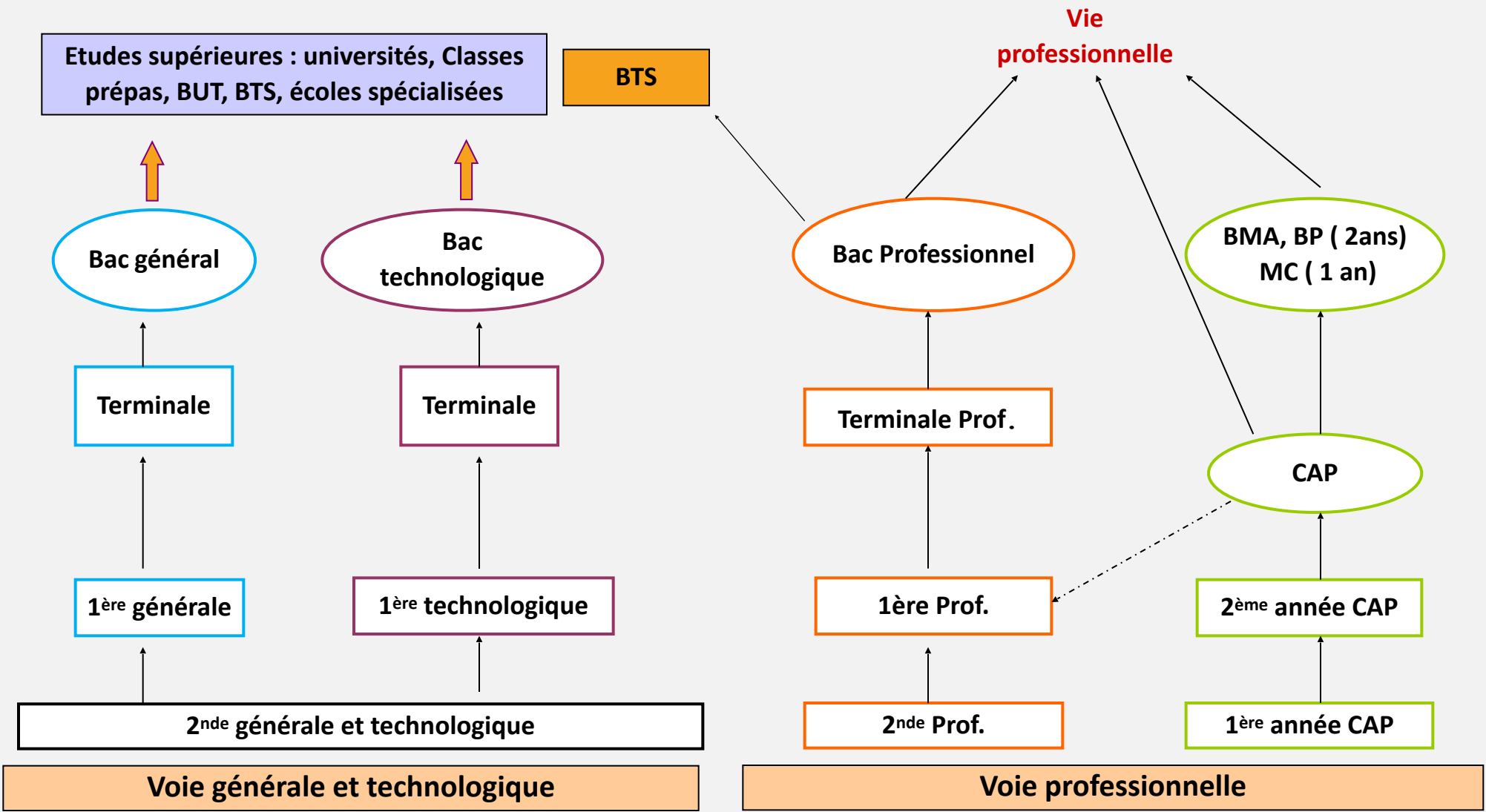
***Faire un choix d'orientation suppose que l'on ait réfléchi sur soi , que l'on se soit informé...***



***Nature et contenu des différentes voies d'orientation après la 3ème***

***Portes ouvertes, mini stages, forum des métiers....***





**Après la troisième**

LA VOIE PROFESSIONNELLE

# La Voie Professionnelle... pour qui ?

- Pour les élèves qui souhaitent **entreprendre des études plus concrètes** et avec plus de travaux réalisés en équipe.
- Pour les élèves qui ont **envie de découvrir et d'être confronté au monde du travail** grâce à des périodes de formation en entreprise.
- Pour les élèves qui envisagent **d'obtenir un diplôme qui leur permet d'entrer sur le marché du travail** en étant qualifié (un CAP ou un Bac professionnel).

Sous statut scolaire / sous statut d'apprentis

Niveau 3 de qualification

Niveau 4 de qualification

Voie professionnelle

1<sup>ère</sup> année CAP

2<sup>ème</sup> année CAP

Vie professionnelle

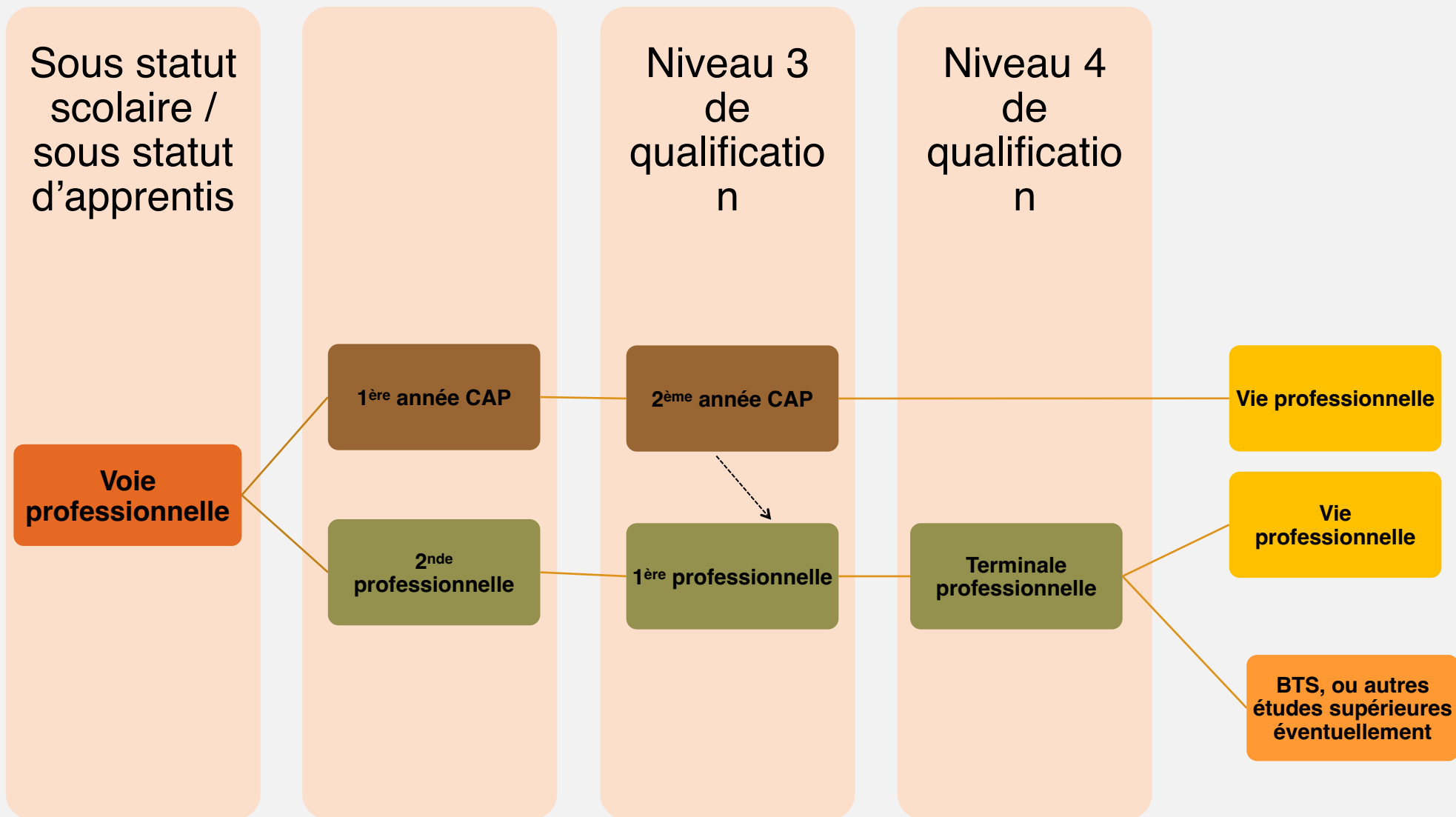
2<sup>nde</sup> professionnelle

1<sup>ère</sup> professionnelle

Vie professionnelle

Terminale professionnelle

BTS, ou autres études supérieures éventuellement



# Le bac professionnel

**Objectif** permettre aux élèves de se spécialiser progressivement dans un métier / et d'avoir une connaissance élargie du champ professionnel auquel ils se destinent.

Une **famille de métiers** repose sur des compétences professionnelles **communes** à des spécialités de baccalauréat

## **Offre de formation organisée en famille métiers :**

- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics (métallerie, gros œuvre, finitions du bâtiment...)
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (AGORA, logistique et organisation transport marchandises)
- Métiers de la relation client (accueil, commerce ou vente)
- Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment (géomètre-topographe, études et économie, assistant en architecture)
- Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement (menuisier agenceur, fabrication bois, étude et réalisation d'agencement)
- Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules (voitures, moto, camion, matériel espaces verts...)
- Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels ( usinage, outillage, chaudronnerie industrielle...)
- Métiers des transitions numérique et énergétique (électricité, plomberie-chauffage, systèmes numériques...)
- Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées ( maintenance industrielle, pilote de ligne de production...)
- Métiers de l'alimentation (boucher, boulanger, poissonnier)
- Métiers de l'hôtellerie-restauration (cuisine ou service)
- Métiers de la beauté et du bien-être (coiffure, esthétique)
- Métiers de la mer (recrutement sur dossier spécifique)
- Métiers de l'aéronautique (1 seule spécialité en PdL)
- Agriculture 4 familles : Productions / Nature – Jardin – Paysage-Forêt / Conseil- Vente/ Alimentation- Bio industrie- Laboratoire

**Certains bacs ne sont pas regroupés en famille métiers dans ce cas, l'élève choisira une spécialité** dès la 2<sup>de</sup> professionnelle ( ex les bacs pro du soin à la personne, artisanat et métiers d'art, conducteur de transport routier marchandises, technicien en prothèse dentaire, technicien constructeur bois, sécurité, .... )

# Comment et où se déroule la formation professionnelle ?

## A temps plein En lycée professionnel

- Enseignement général et professionnel au sein du lycée
- **Périodes de formation** en entreprise
- **Statut scolaire de lycée**
- Vacances scolaires

## Formation Mixte

- Seconde à temps plein
- Première et Terminale en apprentissage

## En apprentissage en centre de formation des apprentis (CFA) ou dans certains lycées professionnels

- **35 heures de travail** par semaine
- **Alternance** : (rythme plus soutenu)
  - > 1/3 au CFA (enseignement général et professionnel)
  - > 2/3 chez un patron (pratique professionnelle)
- **Statut d'employé** : sous contrat et 5 semaines de congés par an (période d'essai de 45 jours effectifs)
- **Rémunération** (% du SMIC)



# LE BAC PROFESSIONNEL

## Horaires des enseignements par année de formation

### Des enseignements généraux communs à tous les bacs pros

	Seconde	Première	Terminale
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Éducation physique et sportive	75	70	65

**Test de positionnement** à l'entrée en 2<sup>de</sup> professionnelle en **français et mathématiques** pour déterminer les besoins en consolidation des acquis et l'accompagnement

### Des enseignements professionnels correspondants à la spécialité choisie

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

	Seconde	Première	Terminale
<b>ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS</b>			
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention-santé-environnement	30	28	26
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26

**& environ 90h par an** consacré à la consolidation ( des acquis scolaires )  
l'accompagnement personnalisé  
l'accompagnement au choix d'orientation

**Sur cet horaire , en terminale** l'élève choisit entre deux modules :

- **insertion professionnelle** (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.)
- **poursuite d'études** (renforcement méthodologique etc.)

### PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines
----------------	----------------	------------

# LE CAP

Le **CAP** permet d'acquérir **une qualification professionnelle** reconnue, visant l'exercice d'un **métier** bien identifié.

Il se prépare en général en **2 ans** : **1<sup>ère</sup>** et **2<sup>ème</sup>** année de CAP

Une adaptation de la durée du CAP peut être proposée ( en un an pour des jeunes avec un très bon niveau scolaire et un projet professionnel bien défini , en trois ans pour des jeunes avec des besoins particuliers ).

## Horaires des enseignements en CAP

### Enseignements généraux

	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE		
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13
Education physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0

### Enseignements professionnels

Enseignement professionnel	<b>333,5</b>	58	275,5	<b>312</b>	52	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)	<b>43,5</b>	43,5	0	<b>39</b>	39	0
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)	<b>43,5</b>	43,5	0	<b>39</b>	39	0
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	<b>87</b>			<b>78</b>		
Prévention-santé-environnement	<b>43,5</b>	0	43,5	<b>26</b>	0	26

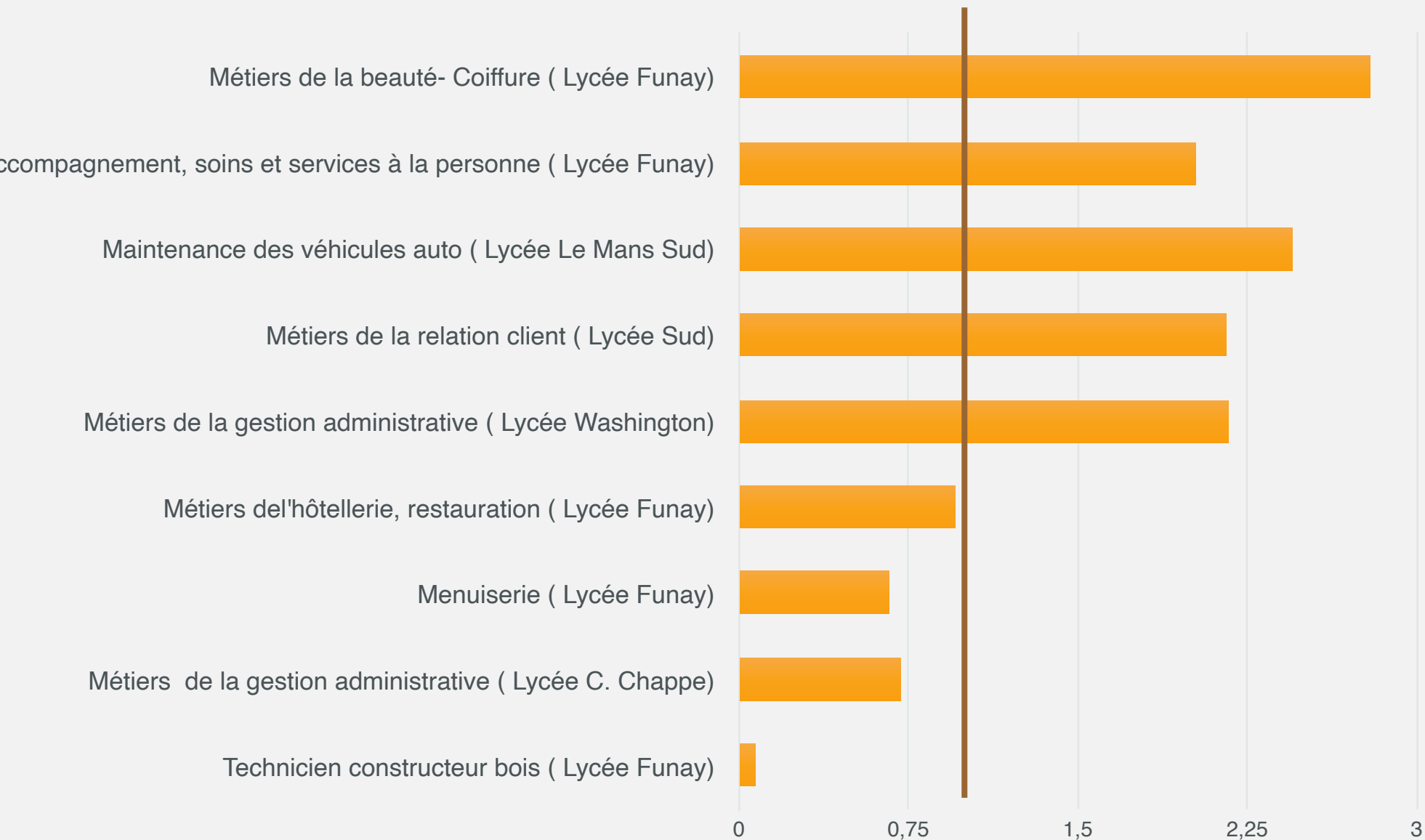
**& 192 h sur les 2 années** consacrées à :  
la consolidation ( des acquis scolaires )  
l'accompagnement personnalisé  
l'accompagnement au choix d'orientation

**PÉRIODE DE FORMATION  
EN MILIEU PROFESSIONNEL**

**6 à 7  
semaines**

**6 à 7  
semaines**

# Quelques taux de pression: Bac Pro – rentrée 2022



# L'Apprentissage c'est ...

## Une formation professionnelle par alternance

### Il faut

- Être âgé de 16 ans (15 ans sortant de 3<sup>ème</sup>)
- Trouver un maître d'apprentissage et signer un contrat de travail
- S'inscrire au CFA

### Diplômes préparés

- CAP, Bac pro, MC, BP, BM, BTS, Ingénieur ...

### Entreprise

- Préparer un diplôme tout en travaillant : 2/3 du temps
- Soumis aux règles et droits du code du travail
- Respect du règlement intérieur de l'entreprise
- 5 semaines de congés payés par an
- Salaire qui varie de 25% à 78% du SMIC (selon âge et ancienneté)

### CFA

- Inscription par l'employeur
- Enseignement professionnel et général : 1/3 de l'horaire global

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

# VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Enseignement Supérieur : Université, BUT, Classes préparatoires, BTS, Ecoles spécialisées...

Bac général

Bac technologique

**Terminale** – enseignements communs + 2 disciplines de spécialités ( à choisir dans les 3 suivies en 1<sup>ère</sup>)

**1<sup>ère</sup>** – enseignements communs + 3 disciplines de spécialité au choix

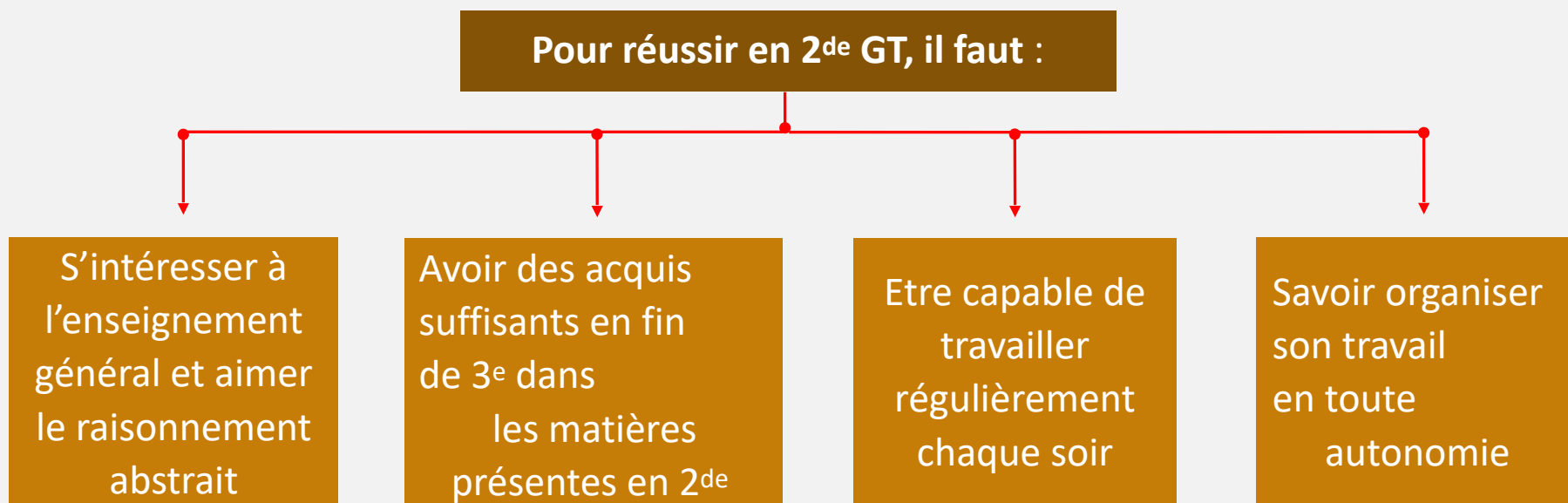
**Terminale** - STI2D, STL, ST2S, STMG, STAV, STD2A, STHR, S2TMD

**1<sup>ère</sup>** STI2D, STL, ST2S, STMG, STAV, STD2A, STHR, S2TMD

**2<sup>nde</sup>** générale et technologique

**2<sup>nde</sup>** spécifique\*

# Exigences de la classe de seconde



Si les enseignements en classe de 2<sup>de</sup> sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3<sup>e</sup> (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

# GRILLE HORAIRE DE LA CLASSE DE SECONDE

<b>Enseignements obligatoires</b>	<b>Horaires élèves</b>
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
Langue vivante A Langue vivante B	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences numériques et technologie	1h30
Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
Sciences économiques et sociales	1h30
Education Physique et Sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h par an
<b>Horaire total élève</b>	<b>28 h 30</b>



# LA CLASSE DE SECONDE : LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Un enseignement <u>général</u> maximum au choix	Horaires	<u>Un enseignement technologique</u> maximum au choix	Horaires
<b>Arts</b> <i>au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre</i>	3 h	Atelier artistique	72h / an
Arts du cirque	6 h	Biotechnologies	1h30
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable	3h	Création et culture design	6h
Education physique et sportive	3 h	Création et innovation technologiques	1h30
Langues et culture de l'antiquité : latin ou grec	3h	Hippologie équitation ou autres pratiques sportives <small>(en lycée agricole)</small>	72h/an
Langue vivante C (étrangère ou régionale)	3h	Management et gestion	1h30
		Pratiques professionnelles <small>(en lycée agricole)</small>	3h
		Pratiques sociales et culturelles <small>(en lycée agricole)</small>	3h
		Santé et social	1h30
		Sciences de l'ingénieur	1h30
		Sciences et laboratoire	1h30

## Les enseignements optionnels de 2de – Lycées du Mans – rentrée 2022

2de GT – Enseignements optionnels	Lycée Malraux Allonnes	Lycée Bellevue	Lycée Montesquieu	Lycée Touchard Washington	Lycée Yourcenar	Lycée sud
<b>Enseignements généraux optionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Arts Plastiques</li> <li>▪Théâtre</li> <li>▪ LCA Latin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Arts Plastiques</li> <li>▪Cinéma-audiovisuel</li> <li>▪Musique</li> <li>▪Théâtre</li> <li>▪LCA Latin</li> <li>▪LCA Grec</li> <li>▪LVC Italien</li> <li>▪LVC Chinois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Cinéma – audiovisuel</li> <li>▪Histoire des Arts</li> <li>▪LCA Latin</li> <li>▪LCA Grec</li> <li>▪LVC Italien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Histoire des Arts</li> <li>▪LCA Latin</li> <li>▪LCA Grec</li> <li>▪LVC Arabe</li> <li>▪Langue des signes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪LCA Latin</li> <li>▪LVC Allemand</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪EPS</li> <li>▪Médias</li> </ul>
<b>Enseignements technologiques optionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Management et Gestion</li> <li>▪Santé social</li> <li>▪Biotechnologies</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Sciences et laboratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sciences et laboratoire</li> <li>▪Sciences de l'ingénieur</li> <li>▪Création et innovation technologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Management et Gestion</li> <li>▪Sciences et laboratoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪Management et Gestion</li> <li>▪Biotechnologies</li> <li>▪Sciences et laboratoire</li> <li>▪Sciences de l'ingénieur</li> <li>▪Création et innovation technologique</li> </ul>
<b>Séries de Bac préparées</b>	<b>Général – STMG – ST2S</b>	<b>Général</b>	<b>Général</b>	<b>Général – STI2D – STMG</b>	<b>Général – STMG</b>	<b>Général – STL – STI2D- STMG</b>

# SECTIONS BINATIONALES

- Sections qui préparent à la fois au baccalauréat français, et à son équivalent dans un autre pays européen :
- Bac franco-allemand : ABIBAC
- Bac franco-espagnol : BACHIBAC
- Bac franco-italien : ESABAC

Les 3 sections sont préparées au lycée Bellevue Le Mans

Sélection sur dossier et entretien.

# SECTIONS EUROPEENNES

Anglais, allemand ou espagnol

- 1 heure en plus dans la langue
- 1 heure en DNL (Discipline Non Linguistique) enseignée dans la langue.

**PROCÉDURE UNIQUE MISE EN PLACE PAR LES LYCÉES DU MANS POUR  
L'ENTRÉE EN SECTION EURO : FORMULAIRE À REMPLIR EN JUIN**

• Euro Anglais - DNL Histoire-géo : T/W ; Malraux ; Yourcenar

• Euro Anglais - DNL Physique-Chimie : T/W ; LMS

• Euro Anglais - DNL SVT : Malraux

• Euro Espagnol - DNL Physique-Chimie : T/W

• Euro Allemand - DNL Histoire-géo : Montesquieu

Critères de sélection

• Niveau et goût pour la langue choisie ainsi que pour la DNL

• Avis motivé du chef d'établissement sur la capacité à réussir

# SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Principe : Recrutement à la fois :

\*sur critères sportifs (tests de sélection de la fédération sportive concernée)

\*sur critères scolaires

# LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h

+1h30 en maths à partir de 2023 pour les élèves n'ayant pas choisi la spé maths

16 h

15 h 30

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h

12 h

12 h

Education physique, pratiques et cultures sportives (à partir 2023)

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# VOIE TECHNOLOGIQUE

En fin de seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- S2TMD : Techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)



## Voie technologique – 1<sup>ère</sup> et Terminale

### Toutes les séries\* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

### Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

### Enseignements de spécialité

#### 3 spécialités Première

**STMG**  
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

**STL**  
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

#### 2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

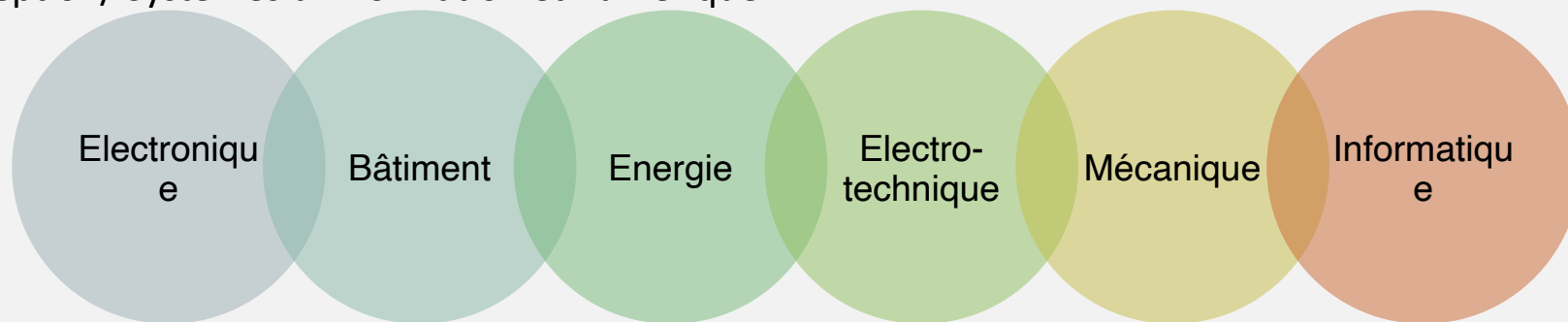
- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

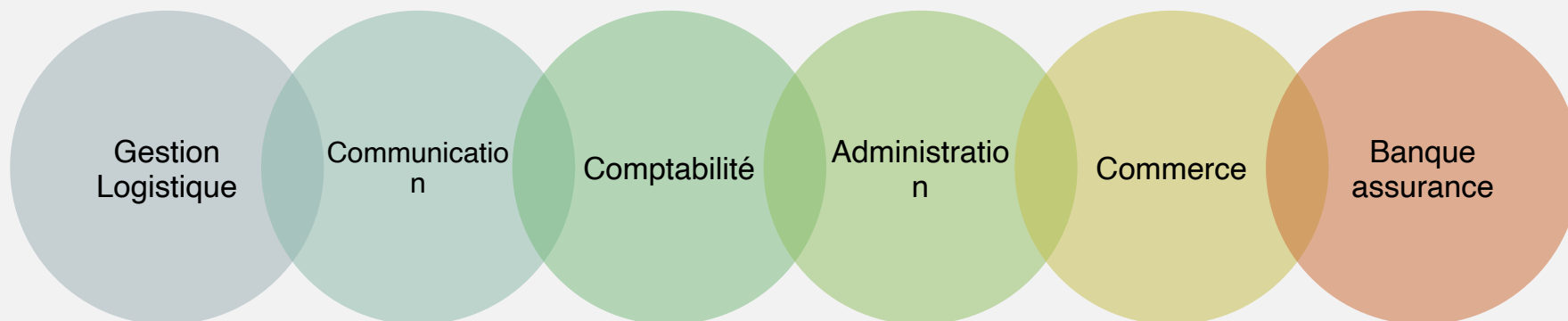
## BAC STI2D - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

4 spécialités : Architecture et construction / Energies et environnement / Innovation Technologique et éco-conception / Systèmes d'information et numérique.

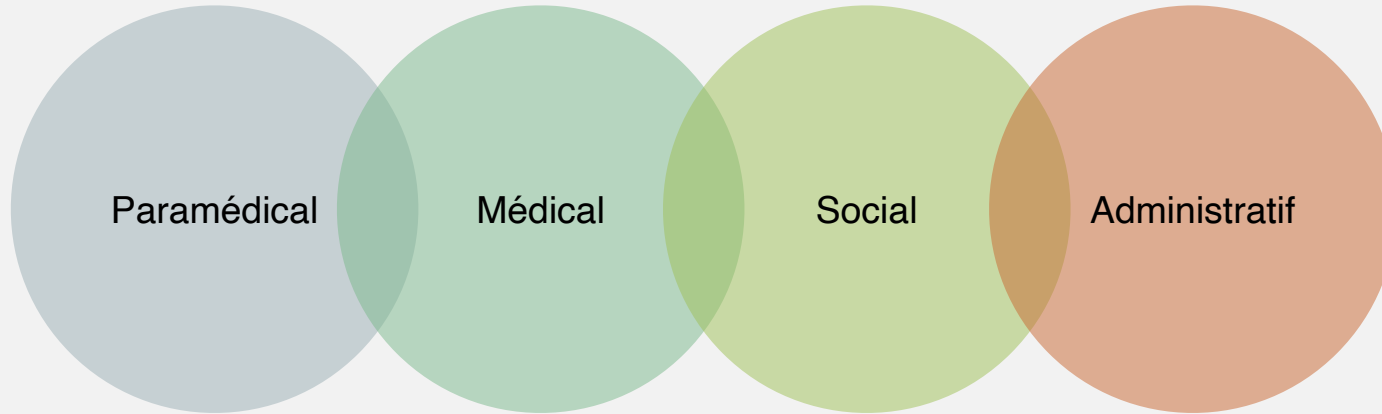


## BAC STMG - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

4 spécialités : Ressources humaines et communication / Marketing / Gestion et finance / Systèmes d'information de gestion.

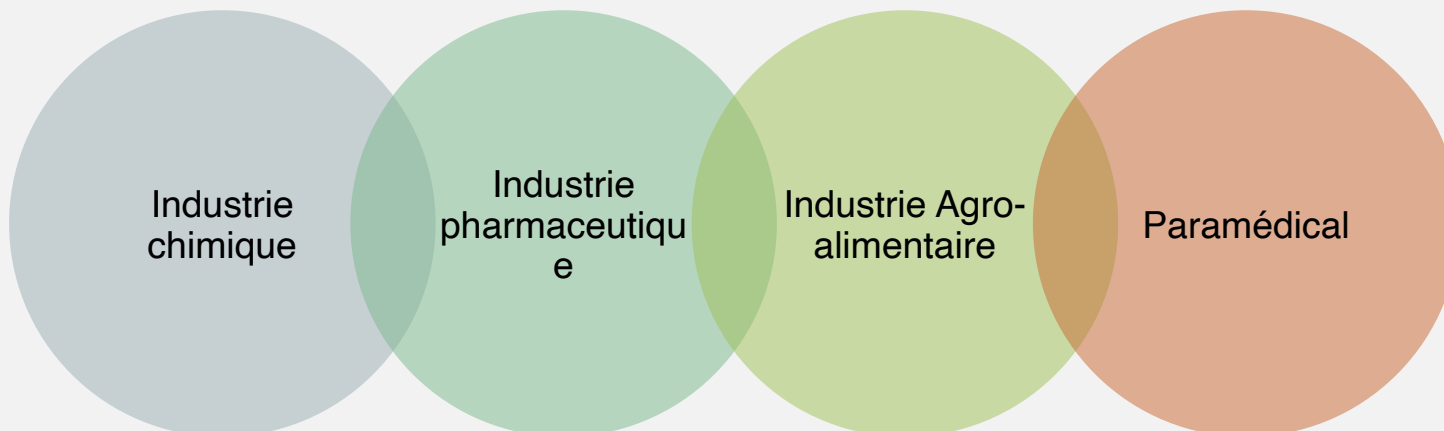


## BAC ST2S - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL



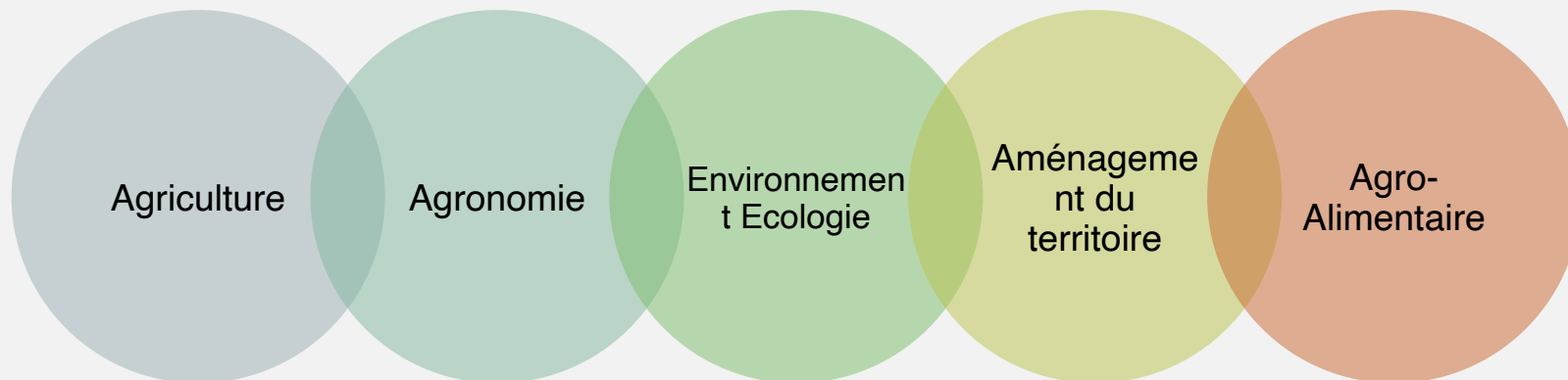
## BAC STL - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

2 spécialités dès la première: Biochimie, Biologie et Biotechnologie /Sciences physiques et chimiques en laboratoire.

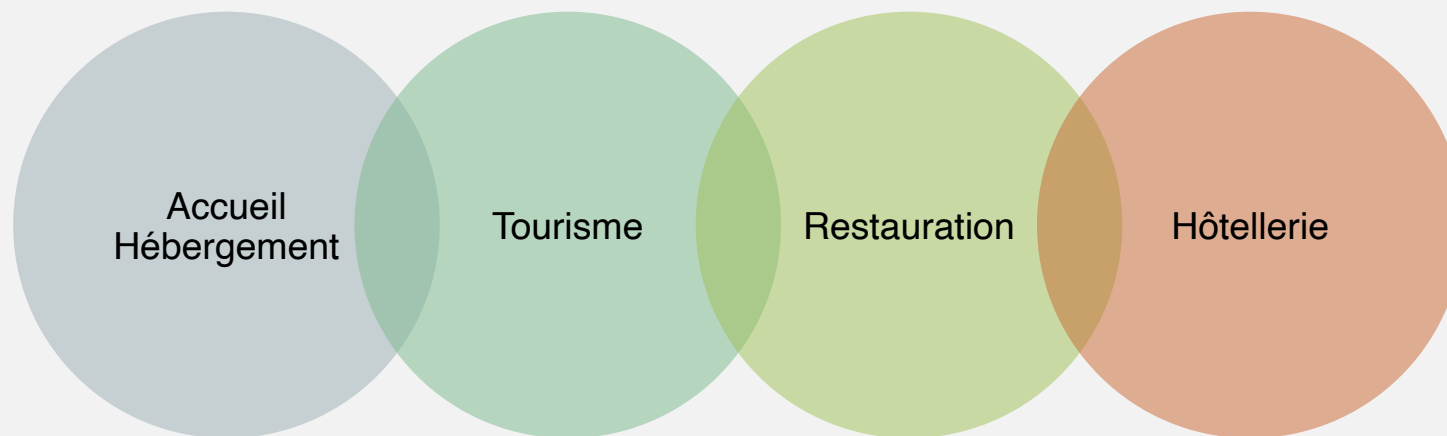


# BAC STAV - SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT

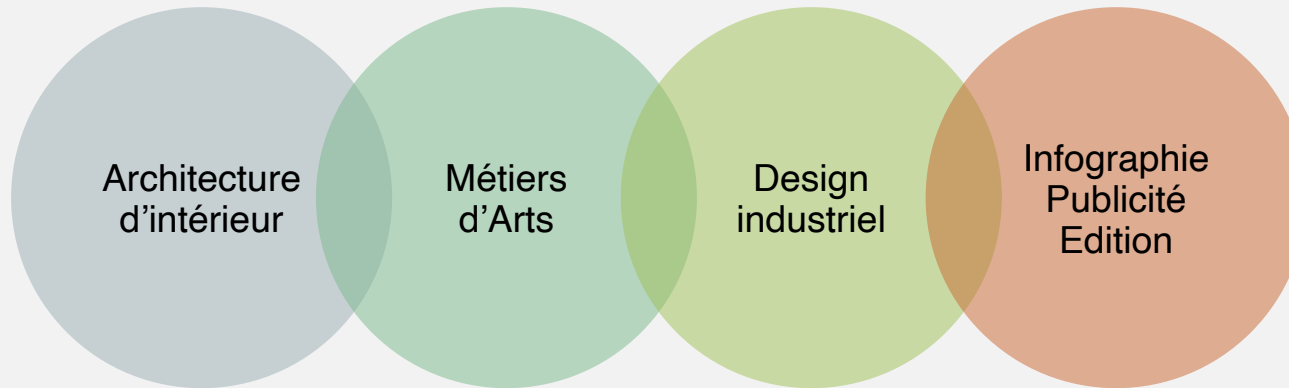
4 spécialités : Agroéquipement / Aménagement / Production / Services



# BAC STHR- SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE RESTAURATION

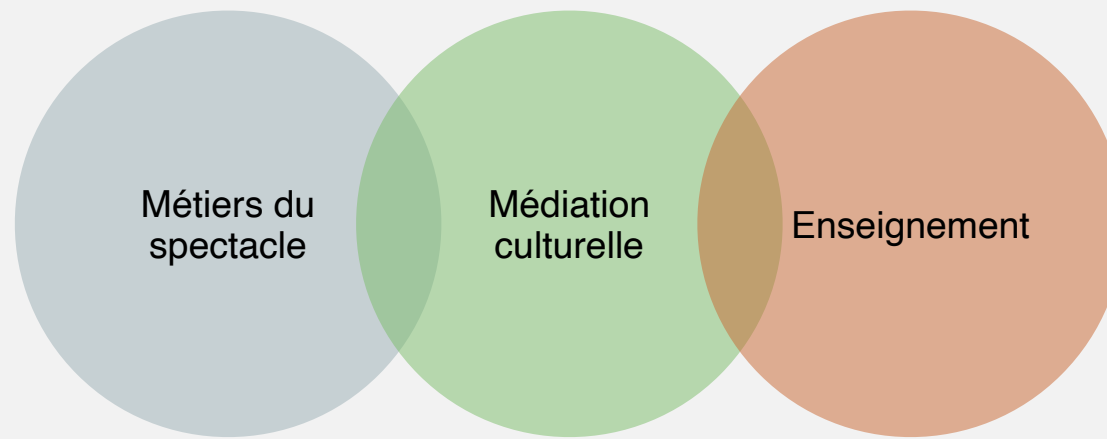


## BAC STD2A- SCIENCES ET TECHNOLOGIES DESIGN ET ARTS APPLIQUÉS



## BAC S2TMD – SCIENCES ET TECHNOLOGIE DU THÉÂTRE, DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

3 Spécialités : Théâtre / Musique / Danse



# La procédure d'orientation et d'affectation

- **Important: ne pas confondre orientation** (projets de l'élève , intentions d'orientation - avis du conseil de classe) **et affectation** ( place accordée à l'élève dans un établissement)
- 2<sup>ème</sup> trimestre- vœux provisoires , la famille indique les voies d'orientation souhaitées / le conseil de classe donne un avis provisoire d'orientation
- 3<sup>ème</sup> trimestre: vœux définitifs, la famille indique les voies **d'orientation** souhaitées / et fait des vœux **d'affectation ( classes et /ou spécialités souhaitées & établissements) 10 vœux possibles pour la voie pro 3 vœux de lycée pro la voie GT**
- commissions d'affectation –fin juin : l'élève et sa famille sont informés du résultat de leurs demandes. Inscription dans l'établissement d'affectation

**MON COMPTE**

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

### ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1

2de générale et technologique ou 2de STHR

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :

Métier ou formation

Sous statut scolaire  Sous statut d'apprenti

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

**Service Orientation en ligne via  
edueconnect**

# CALENDRIER DE L'ORIENTATION

2<sup>ème</sup> trimestre

Vœux provisoires  
de la famille et de l'élève

Propositions provisoires  
du conseil de classe

3<sup>ème</sup> trimestre

Vœux définitifs  
de la famille et de l'élève

Avis définitifs  
du conseil de classe

**DESACCORD**

Entretien de la famille avec le chef  
d'établissement

**ACCORD**

**ACCORD**

**DESACCORD**

**Affectation**

**Décision  
d'orientation**

Commission  
d'appel

# RESSOURCES SUR L'ORIENTATION

- <https://www.onisep.fr>
- <https://www.cidj.com>
- <https://www.horizons21.fr/>
- <https://www.secondes-premieres2022-2023.fr>
- <https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr>
- <https://www.nouvelle-voiepro.fr>
- <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr>

## ***CIO du Mans***

Du lundi au vendredi

09h à 12h et 13h30 à 17h30

(Sauf les lundis matins)

Sur RDV

Ouvert pendant les vacances scolaires

02.43.82.55.11

28 place de l'Eperon

Le Mans